

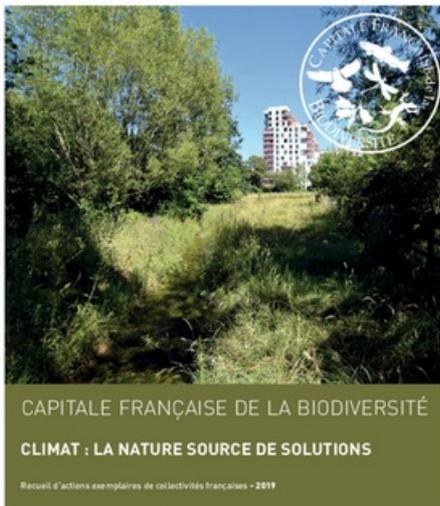
DOCS DESTINÉS AUX AMÉNAGEURS/GESTIONNAIRES



// GESTION DES EAUX PLUVIALES ET BIODIVERSITÉ ↗

// L'Agence régionale de la Biodiversité en Île-de-France publie une synthèse bibliographique et des préconisations pour prendre en compte la biodiversité dans la conception et la gestion des eaux pluviales. Sous l'impulsion des Agences de l'eau, le recours aux infrastructures vertes comme alternatives à la gestion des eaux pluviales se multiplie dans les collectivités. Ces techniques ont pour avantage de se rapprocher du cycle naturel de l'eau, en s'appuyant sur l'infiltration directe dans les sols, la création de multiples espaces végétalisés et la réhabilitation de milieux humides et cours d'eau. Elles protègent la qualité et la quantité des ressources en eaux (diminution des eaux polluées rejetées, recharge naturelle des nappes) et réduisent les risques d'inondation et de ruissellement. Si la lutte contre l'imperméabilisation des sols reste l'objectif principal, un nombre croissant d'acteurs voient dans les ouvrages de gestion des eaux pluviales une façon de contribuer à la reconquête de la nature en ville et de la biodiversité. Quelques études (présentées ci-après) viennent confirmer l'intérêt de ces alternatives pour la biodiversité mais soulignent également une marge de progression, tant dans leur conception que dans leur gestion pour améliorer leur potentiel vis-à-vis du vivant.

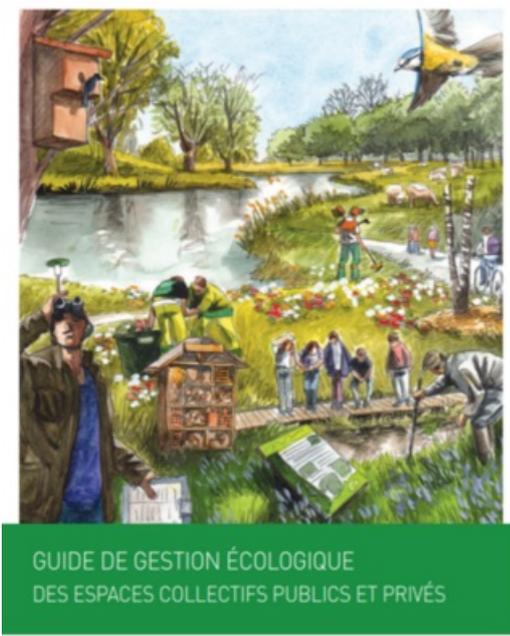
// Source : www.arb-idf.fr ↗



// CLIMAT, "LA NATURE : SOURCE DE SOLUTIONS", ACTIONS EXEMPLAIRES DE COLLECTIVITÉS FRANÇAISES (2019) 

// Depuis 2010, le concours Capitale française de la Biodiversité identifie, valorise et diffuse les meilleures pratiques des communes et intercommunalités françaises en matière de préservation et de restauration de la nature, en milieu urbain comme rural. Les meilleures actions mises en œuvre par les participants sont réunies dans ce recueil.

// Source : www.arb-idf.fr 



// GUIDE DE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES COLLECTIFS PUBLICS ET PRIVÉS 

// Un guide pour une gestion écologique des espaces verts franciliens

// L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France, et l'ANVL (Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau), encouragent les gestionnaires d'espaces verts d'Île-de-France à faire évoluer leurs pratiques pour une meilleure prise en compte de l'environnement en mettant à leur disposition un nouveau guide pratique de gestion écologique.

// Le "Guide de gestion écologique des espaces collectifs publics et privés" vise à sensibiliser et inciter les gestionnaires à entamer une réflexion sur leurs pratiques et les faire évoluer en proposant des techniques alternatives pour une meilleure prise en compte de la biodiversité. Alternatives à l'utilisation des pesticides, choix de végétaux locaux, maintien de murs anciens, élagage et taille douce des arbres, végétalisation des berges de rivières, création de mares, gestion en fauche tardive des bords de route, végétalisation de la voirie... Les pistes pour mieux intégrer la nature en ville sont nombreuses !

// À destination des gestionnaires, publics et privés, il se compose de 10 fiches « Problématiques » (pour s'interroger sur le pourquoi des pratiques actuelles), 16 fiches « Réponses écologiques » (pour proposer des solutions pour limiter l'empreinte écologique des gestionnaires) et 22 fiches « Outils » (pour la mise en place de ces actions).

// Source : www.arb-idf.fr ➡



// [CLIMAT ET BIODIVERSITÉ : LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE \(2015\)](#) ➡

// L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) a participé à la COP21 à Paris en 2015. A cette occasion, l'Agence a réalisé un recueil de propositions pour encourager le déploiement de solutions fondées sur la nature pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Le concept de solutions fondées sur la nature apporte un éclairage nouveau sur les stratégies de lutte contre le changement climatique. Il renvoie à des actions de préservation, de restauration et de reconquête des écosystèmes puisqu'ils contribuent à la fois à l'atténuation (captage et stockage du carbone) et à l'adaptation (protection contre les tempêtes, les inondations, les glissements de terrain). Cette brochure s'appuie sur des exemples de solutions concrètes mises en œuvre dans les territoires et sur les travaux de plusieurs organismes, dont le GIS Climat-Environnement-Société et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, partenaires de celle-ci.

// Source : www.arb-idf.fr ➡



// **BÂTIMENT ET CONSTRUCTION : 15 PROPOSITIONS POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (2013)** [↗](#)

// Le secteur du bâtiment et de la construction est l'un des plus dynamiques pour l'emploi, mais aussi l'un des plus impactants pour l'environnement. Et si ces dernières années les politiques publiques ont mis l'accent sur la performance énergétique, l'ARB îdF invite aujourd'hui les acteurs de la filière à mettre l'accent sur la reconquête de la biodiversité, dans une approche globale.

// Un bien nécessaire pour que les villes s'adaptent aux changements et pour réhabiliter la nature comme support du bien-être et de la santé des citoyens. Au-delà de la seule attention à la faune et la flore, les acteurs de la filière sont invités à faire de nouveaux choix architecturaux maximisant l'intégration paysagère, le respect des continuités écologiques et à opérer une végétalisation cohérente. Ils trouveront aussi dans ce document des solutions pour préserver les sols et le cycle de l'eau. Enfin, le document introduit aussi le concept de « biodiversité grise », qui est un défi majeur pour les concepteurs : il s'agit de réduire les impacts de la ville qui ne se voient pas, notamment dans le choix des matériaux de construction ou des sources d'énergie, qui représentent des tonnes de matières premières mobilisées essentiellement dans des milieux naturels au-delà du territoire.

// Adressé à la maîtrise d'ouvrage qui décide en amont mais aussi à la maîtrise d'œuvre et aux entreprises du BTP qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques, cette synthèse interroge enfin le législateur pour enrichir et réviser les dispositifs réglementaires existants.

// Source : www.arb-idf.fr [↗](#)



// BÂTIR EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ (2012) ↗

- // Construire des bâtiments tout en favorisant la biodiversité : utopie ou réalité ? Publié en 2012 par l'ARB îdF et Victoire Editions, ce guide propose un regard sur les enjeux du secteur du bâtiment et les pistes de solution pour mieux intégrer la nature à chaque échelle des projets.
- // Chaque chapitre de guide correspond à une étape du cycle de vie : conception, construction, exploitation et fin de vie ainsi que la rénovation. Les innovations proposées dans cet ouvrage sont porteuses d'espoir pour les entreprises et les collectivités : matériaux locaux et bio-sourcés, architecture calquée sur l'environnement naturel, bâtiments refuges et supports pour les espèces, toitures et façades végétalisées, espaces verts écologiques, traitements biologiques des eaux et des déchets... autant de perspectives positives pour améliorer notre cadre de vie et favoriser l'emploi !
- // Depuis 9 ans, l'ARB îdF accompagne les collectivités qui entendent favoriser le retour de la nature en ville. Si les conséquences négatives de l'urbanisation sur la biodiversité sont bien connues, il existe aussi des solutions adaptées à des échelles variées pour contenir cette urbanisation, pour aménager, rénover ou bâtir en intégrant mieux le vivant.
- // Le bâtiment reste sans doute le secteur dans lequel il faut faire le plus de progrès. La Région Île-de-France a annoncé récemment la création de 100 quartiers écologiques et innovants d'ici à la fin de la mandature. L'ARB îdF se pose des questions : Où construire ? Comment articuler ces futures constructions avec le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) ? Quelles surfaces réservées à la nature sous forme de jardins ou de friches, ou encore sur les murs et sur les toits ? Quels impacts sur les sols ? Quels matériaux choisir ? Si la rénovation et la réutilisation de l'existant doivent être prioritaires par rapport à la construction neuve, ces projets sont aussi l'occasion d'expérimenter et de confirmer que la nature peut être un élément structurant des opérations : car rien ne remplace la valeur de l'exemple.
- // Bâtir signifie conquérir des espaces, mais la réflexion doit aussi porter sur la qualité de la nature aménagée : on ne peut plus se contenter de peinture verte ou de moquette verte déployées à la fin de la construction, comme le laissent encore apercevoir de trop nombreux projets. Il est ainsi indispensable de placer l'expertise écologique et naturaliste au cœur des projets.
- // Au-delà de la végétalisation, réconcilier architecture et biodiversité suppose aussi une diversité d'approches. Il se faut s'interroger sur la question des sols, de l'eau, des ressources naturelles, du climat, qui seront liés les uns aux autres, et agir en transversalité. Trouver des solutions communes aux différents domaines de l'environnement est le défi qui s'annonce.

// Source : www.arb-idf.fr ↗

